

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERCHING

Séance du 28 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-huit mars
à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la
présidence de M BEHR Francis, Maire.

Etaient présents : HECKEL Sébastien 1^{er} adjoint, GROSS Yves 2^{ème} adjoint, BEHR Thiery,
GROSS BEHR Roland, HULLAR Marc, TUSCH Charlène, WAGNER Jérôme.

Absents excusés : DORKEL Serge donne procuration à Mme HITTINGER Charlène,
ROHRBACHER Bianca donne procuration à M. HECKEL Sébastien.

NOMBRES DE MEMBRES : 10 DATE DE CONVOCATION 18/03/2024 DATE D'AFFICHAGE : 18/03/2024

**N°2024-010 Mise en place de la fongibilité des crédits Budget Commune 19600, Budget
Lotissement 19601 et le Budget lotissement 3^e Tranche 19602**
Actes 7.1 Décisions Budgétaires

Le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable M57, il existe la possibilité au maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Cette autorisation doit être validée par une délibération de lui donner le pouvoir de procéder à des mouvements sans demander au Conseil Municipal de se réunir.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Nombre de votants	Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0
10	10	8 (2 procurations)	8 (2 procurations)	

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
après dépôt en Sous-préfecture,
Publication et notification

Fait à Erching, les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
BEHR Francis, le Maire